



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 12 novembre 2020 à la Salle communautaire de l'Accueil situé au 456, rue Principale tel que diffusé dans l'avis public du 6 novembre 2020. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Roberto Emond, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h01.

20-11-7728

ORDRE DU JOUR | ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que reproduit ci-après :

Ouverture de la séance.

- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 | Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 octobre 2020. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 octobre 2020 et des comptes à payer au 12 novembre 2020. (Rés.)
 - 3.3 Dépôt des états comparatifs 2019-2020. (Info)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil municipal. (Avis public)
 - 5.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal. (Info)
 - 5.3 Maire suppléant | Nomination. (Rés.)
 - 5.4 Gestion de l'équipe | Journalier spécialisé traitement des eaux | Fin de probation. (Rés.)
 - 5.5 Aires de jeux pour aînés Parc-Jean-Maurice-Martel | Affectation de surplus. (Rés.)
 - 5.6 Accès au banc de sable et à la Pointe-des-Fortin | Affectation de surplus. (Rés.)
 - 5.7 Services professionnels | Avocats | Mensualités 2021. (Rés.)
- 6.0 Hygiène du milieu :
 - 6.1 Eau potable | Bilan de la stratégie d'économie d'eau potable 2019 | Dépôt. (Info)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 7.0 Développement :
 - 7.1 Plan d'action 2020-2021 | Adoption. (Rés.)
- 8.0 Loisirs et culture :
 - 8.1 Bibliothèque Jean-Marie-Delaunay | Hommage Réseau Biblio | 10 ans Christine Olivier. (Rés.)
 - 8.2 Sentier de Noël 2020 | Format COVID-19 | Réalisation. (Rés.)
- 9.0 Demandes d'appuis :
 - 9.1 Salle de quilles la Boule argentée | Aide financière au démarrage de la saison 2020-2021. (Rés.)
 - 9.2 Politique de dons et commandites | Association Marie-Reine | La Guignolée. (Rés.)
- 10.0 Correspondance.
- 11.0 Affaires nouvelles :
 - 11.1 Urbanisme | Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles et règlement de zonage 17-286 | Mandat à Morency Société d'avocats S.E.N.C.R.L afin d'intenter un recours à la Cour du Québec auprès de monsieur Ghislain Tremblay. (Rés.)
 - 11.2 Gestion du personnel | Agent de développement | Offre d'emploi | 2^e appel de candidatures et processus de sélection. (Rés.)
- 12.0 Période de questions.
- 13.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7729

PROCÈS-VERBAL | ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

FINANCES | ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2020

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2020.

20-11-7730

FINANCES | ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 OCTOBRE 2020 ET DES COMPTES À PAYER AU 12 NOVEMBRE 2020 | ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 12 novembre 2020 qui totalise un montant de 40 918.11\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 octobre 2020 qui totalise un montant de 197 516.52\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Dépôt

FINANCES | DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS 2019-2020

Le secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs de 2019 et 2020 tel que le demande l'article 176.4 du *Code municipal*.

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Octobre

- 20 | Séance ordinaire MRC Haute-Côte-Nord par Zoom
- 28 | Comité investissement de la MRC Haute-Côte-Nord par Zoom

Novembre

- 9 | Caucus conseil municipal
| Conférence téléphonique avec François Morin d'Innergex
- 12 | Séance ordinaire conseil municipal

20-11-7731

GESTION | CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le mercredi et débuteront à 19h :

-  13 janvier
-  10 février
-  10 mars
-  14 avril
-  12 mai
-  9 juin
-  14 juillet
-  11 août
-  8 septembre
-  6 octobre
-  17 novembre
-  8 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Dépôt

GESTION | DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 360.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le greffier ou secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre le relevé identifiant les membres du Conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les élus ayant déposé leur déclaration lors de la présente séance sont :

-  Madame Hélène Tremblay
-  Madame Danielle Barrette
-  Monsieur Robin Paradis
-  Monsieur Roberto Emond
-  Monsieur Lucien Savard

20-11-7732

GESTION | MAIRE SUPPLÉANT | NOMINATION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE madame Hélène Tremblay soit nommée à titre de maire suppléante pour une période de six (6) mois;

QUE l'assermentation de madame Hélène Tremblay soit faite dès la présente séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7733

GESTION | GESTION DE L'ÉQUIPE | JOURNALIER SPÉCIALISÉ TRAITEMENT DES EAUX | FIN DE PROBATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 20-05-7647 soumettant monsieur André Tremblay, journalier spécialisé en traitement des eaux, à une période probatoire de 1 040 heures;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Tremblay est sur le point de compléter ses 1 040 heures de travail et qu'un rapport au conseil municipal devait être transmis;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a transmis au Conseil le rapport daté du 26 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil reconnaît l'avoir reçu et avoir pu poser toutes ses questions et soumettre tous ses commentaires;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est en accord avec les conclusions du rapport du directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE monsieur André Tremblay soit officiellement nommé journalier spécialisé en traitement des eaux pour la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ayant réussi sa période probatoire et ayant satisfait aux exigences demandées par le poste.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7734

GESTION | AIRES DE JEUX POUR AÎNÉS PARC-JEAN-AURICE-MARTEL | AFFECTATION DE SURPLUS

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal affecte un montant de 29 000\$ de son surplus accumulé non-affecté 2020 pour terminer les travaux d'aménagement d'aires de jeux pour aînés dans le Parc Jean-Maurice-Martel en 2021;

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7735

GESTION | ACCÈS AU BANC DE SABLE ET À LA POINTE-DES-FORTIN | AFFECTATION DE SURPLUS

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal affecte un montant de 34 000\$ de son surplus accumulé non-affecté 2020 pour réaliser les travaux d'amélioration des accès aux sites de plein-air du banc de sable et de la Pointe-des-Fortin en 2021.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7736

GESTION | SERVICES PROFESSIONNELS | AVOCATS | MENSUALITÉS 2021

CONSIDÉRANT QUE Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. ont déposé une offre de services professionnels le 5 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de renouveler cette entente au prix demandé soit 255\$ par mois avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de services professionnels du 5 novembre 2020 au montant de 255\$ par mois taxes en sus soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Dépôt

HYGIÈNE DU MILIEU | EAU POTABLE | BILAN DE LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2019 | DÉPÔT

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du rapport sur la gestion de l'eau potable en 2019, rapport préalablement déposé par le directeur général.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

20-11-7737

DÉVELOPPEMENT | PLAN D'ACTION 2020-2021 | ADOPTION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le plan d'action 2020-2021 révisé et déposé par le directeur général soit adopté;

QUE copie du plan d'action ainsi que copie conforme de la présente résolution soient acheminées au Service de développement économique de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

LOISIRS ET CULTURE | BIBLIOTHÈQUE JEAN-MARIE-DELAUNAY | HOMMAGE RÉSEAU BIBLIO | 10 ANS CHRISTINE OLIVIER

Après avoir été mis en lumière par le Réseau Biblio Côte-Nord le 17 octobre dernier, le maire souhaite souligner les dix années d'implication de madame Christine Olivier en tant que responsable de la Bibliothèque municipale Jean-Marie-Delaunay. Cette dernière est remerciée pour son implication et un présent lui sera remis ultérieurement pour l'occasion.

20-11-7738

LOISIRS ET CULTURE | SENTIER DE NOËL 2020 | FORMAT COVID-19 | RÉALISATION

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice communautaire a déposé un document étayant une recommandation permettant la tenue du Sentier de Noël en contexte de pandémie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires au budget 2020 dans le poste suivant :

 02 621 00 690 : 7 000\$ (Sentier de Noël);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de maintenir la tenue du Sentier de Noël en format réduit respectant les mesures d'hygiène et de distanciations physiques nécessaires à l'extérieur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue du Sentier de Noël qui se déroulera les 11 et 12 décembre 2020 sur le site près de l'édifice municipal et que la planification permettant l'organisation des activités suivantes soit acceptée :

 Illumination du grand sapin du Parc Jean-Maurice-Martel et feux d'artifices;

 Village aux 100 000 lumières;

 Animation extérieure (cracheur de feu, musique folklorique).



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

20-11-7739

QUE la Municipalité appuie le déploiement du marché de Noël virtuel Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

DEMANDE D'APPUI | SALLE DE QUILLES LA BOULE ARGENTÉE | AIDE FINANCIÈRE AU DÉMARRAGE DE LA SAISON 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Salle de quilles La Boule Argentée a demandé à la Municipalité la possibilité d'ouvrir la salle de quilles pour la saison 2020-2021 malgré la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE ledit conseil d'administration a, par la même occasion, manifesté à la Municipalité son incapacité financière à tenir une saison de pratique des quilles dans ce contexte;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a fait parvenir le 21 octobre 2020 une lettre à l'attention de la présidente de l'organisme afin que le conseil d'administration précise la hauteur des manques à gagner de même que l'estimation du nombre de joueurs désireux de pratiquer les quilles dans un contexte de pandémie;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre s'est tenue le 29 octobre 2020 en présence de la conseillère responsable des dossiers de loisirs madame Danielle Barrette, du maire monsieur Gontran Tremblay et du directeur général où les chiffres ont pu être consultés de part et d'autre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des documents émanant de cette rencontre et qu'il juge opportun de soutenir financièrement l'organisme Salle de quilles la Boule Argentée jusqu'à la fin de l'année financière 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise, exceptionnellement dans ce contexte de pratique des quilles en période de pandémie, une aide financière de 3 000\$ pour terminer l'année financière 2020 de la Municipalité;

QUE l'aide financière soit conditionnelle à ce que la Salle de quilles La Boule Argentée prévoit une augmentation des coûts pour la participation des joueurs au sein des ligues de 12\$ à 15\$;

QU'une communication faisant état de la participation (nombre de joueurs) soit faite de façon hebdomadaire avec la Municipalité;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QU'au début de janvier 2021, le conseil procède à l'analyse de l'évolution de ladite participation pour se prononcer sur un éventuel support en 2021.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7740

DEMANDE D'APPUI | POLITIQUE DE DONNS ET COMMANDITES | ASSOCIATION MARIE-REINE | LA GUIGNOLÉE

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal octroi une aide financière au montant de 200\$ à l'Association Marie-Reine pour la tenue de la Guignolée 2020, le tout par l'intermédiaire de la Politique de dons et commandites de la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

À la demande du maire, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

20-11-7741

URBANISME | RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DE VÉHICULES MOTORISÉS DANS CERTAINS MILIEUX FRAGILES ET RÈGLEMENT DE ZONAGE 17-286 | MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L AFIN D'INTENTER UN RECOURS A LA COUR DU QUÉBEC AUPRÈS DE MONSIEUR GHISLAIN TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 20-10-7726 mandatant Morency Société d'avocats S.E.N.C.R.L. afin de transmettre une mise en demeure auprès de monsieur Ghislain Tremblay;

CONSIDÉRANT QU'aucune action n'a été entreprise par le propriétaire du véhicule dans les délais indiqués afin de régulariser la situation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aller de l'avant avec un recours auprès de la Cour du Québec dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité mandate Morency Société d'avocats S.E.N.C.R.L. afin d'intenter un recours à la Cour du Québec contre monsieur Ghislain Tremblay. Plus précisément les articles visés dans le recours sont notamment les suivants :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

-  Article 4. du Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles;
-  Article 4.6. du Règlement de zonage 17-286 de la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

20-11-7742

GESTION DU PERSONNEL | AGENT DE DÉVELOPPEMENT | OFFRE D'EMPLOI | 2^E APPEL DE CANDIDATURES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 20-10-7718 autorisant un appel de candidatures pour débiter le processus de dotation d'un/e d'agent/e de développement au sein de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'au terme de l'analyse des candidatures reçues, faute de profils intéressants pour pourvoir le poste, le comité de sélection recommande au conseil municipal de clore le processus de sélection sans choisir de candidat;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au conseil municipal de procéder à un deuxième appel de candidatures permettant une entrée en fonction en janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter les recommandations du comité de sélection et de débiter les démarches d'un second appel de candidatures dans le but de se doter d'un nouvel agent/e de développement dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'un second appel de candidatures soit lancé dès le 16 novembre dans le but de se doter d'un nouvel agent/e de développement par l'intermédiaire de la publication d'une offre d'emploi publiée sur le site web de la Municipalité et d'Emploi Québec, à TVR7, dans le Journal Haute-Côte-Nord, sur les différentes plateformes web de développement et dans les milieux économiques du secteur de la Haute-Côte-Nord;

QUE la date limite pour déposer une candidature soit le 9 décembre 2020;

QUE la date d'entrée en fonction du ou de la candidat(e) retenu(e) soit fixée au 18 janvier 2021 dans la mesure du possible;

QUE deux (2) membres du Conseil, madame Danielle Barrette et monsieur Hygan Tremblay, et le directeur général soient mandatés afin d'assurer le processus de sélection, rencontrer les candidats intéressés en entrevue et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix du meilleur candidat.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h41 pour se terminer à 19h43.

20-11-7743

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h44, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et secrétaire-
trésorier